

## Objectifs

### *Suivis Individuels globaux et actions collectives*

Objectif conventionnel 1 : Suivi de 3800 dossiers dans le cadre d'un accompagnement socio professionnel (champ 2) ou social (champ 3).

Les missions du service de l'accompagnement social et de l'insertion sont:

- Un accompagnement socioprofessionnel qui se caractérise par un objectif d'accès à l'emploi, via la mise en œuvre d'étapes de parcours adaptées à la personne et la prise en compte dans sa globalité, ainsi que l'accompagnement à la levée des freins sociaux.
- Un accompagnement social des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) pour une insertion sociale, visant à s'employer à lever les difficultés sociales qui, temporairement, feraient obstacle à un engagement dans une démarche d'insertion professionnelle, en mobilisant autant que de besoin les dispositifs d'aide.

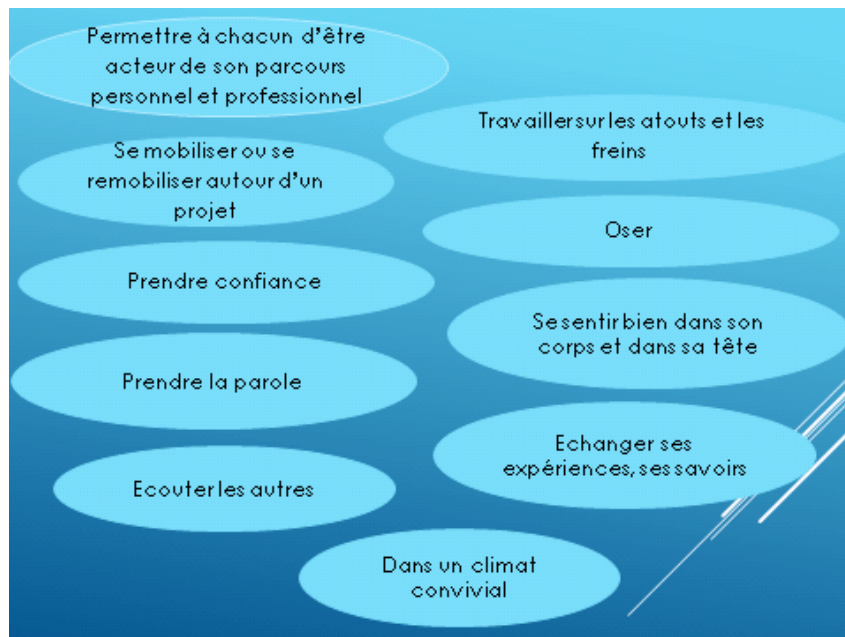
Objectif conventionnel 2 : Accompagnement socio professionnel de 300 Sans Domicile Stable (SDS) maximum

Sont considérées comme SDS suivis par le service de l'accompagnement social et de l'insertion de l'UDAF, les personnes qui cumulent les critères suivants :

- Domiciliés à l'UDAF de la Moselle
- Bénéficiaires du RSA sans enfants à charge, bénéficiant d'un accompagnement socio professionnel (Champs 2 et 3) et professionnel (Champ 1)

Objectifs conventionnel 3 : Tendre vers 30 % d'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante

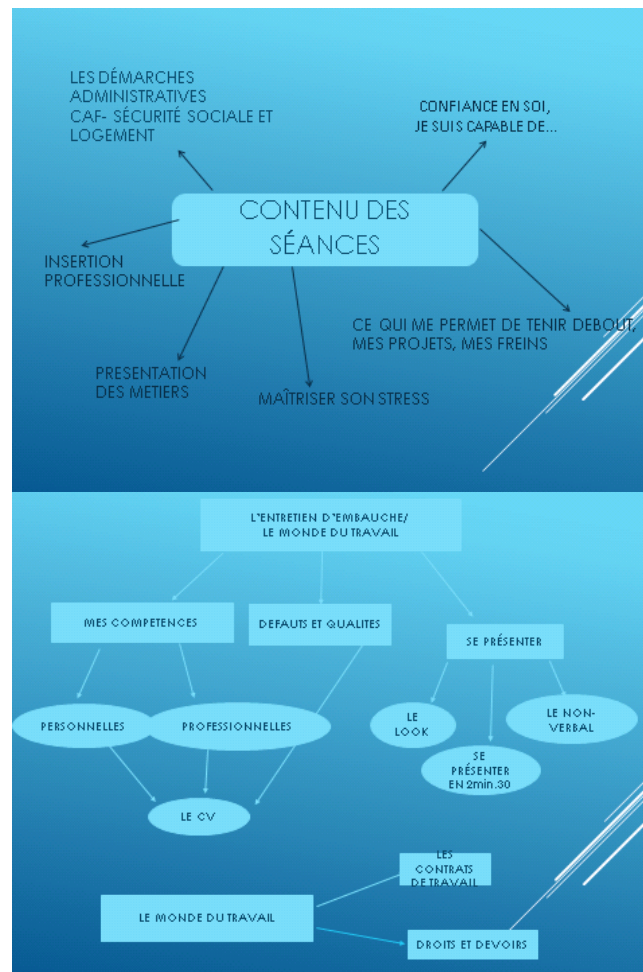
Objectif conventionnel 4 : 700 accompagnements collectifs au travers de 35 actions collectives :



**Les actions sociales et d'entraide solidaire:**



## Les actions socio professionnelles :



## L'accompagnement global renforcé

Les problématiques sociales susceptibles d'être rencontrées font obstacle à la reprise d'emploi. Une durée importante de chômage a un impact sur l'estime de soi et la confiance qui permet de réaliser des démarches professionnelles, mais aussi personnelles.

L'insuffisance des ressources ne permet pas le maintien ou l'accès au logement, l'acquisition d'un moyen de locomotion permettant la mobilité, la rémunération de soins dentaires (...).

Le cumul des freins fragilise un individu qui se trouve alors en situation d'échec, accentuée par la durée d'inactivité professionnelle ou son absence totale.

L'accompagnement global renforcé va impulser une nouvelle dynamique, tous les problèmes sociaux ne seront pas résolus mais le travail de mobilisation concomitant assuré par les 2 professionnels de l'UDAF et de Pôle Emploi peut permettre à certains l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle.

Les emplois recherchés sont principalement des métiers nécessitant une faible qualification, mais requérant souvent un moyen de locomotion et la résolution du problème de garde d'enfant. Pour autant, ils ne constituent pas forcément les freins majeurs à traiter.

Les problématiques sociales traitées (santé, logement, budget, mobilité, parentalité, accès au droit, illettrisme et confiance en soi) se retrouvent sur tous les territoires avec une prédominance de la problématique budgétaire et l'accès aux droits.

## Eléments statistiques

### *I- Suivis individuel global*

Le nombre de suivis :

5998 dossiers suivis (dossiers effectivement suivis+ dossiers de SDS en attente de droits RSA) dont 403 SDS.

- 79,22% relèvent de l'accompagnement socioprofessionnel,
- 16,19% de l'accompagnement social,
- 1,02% inscrits en champ 1 (champ professionnel) et qui concernent des SDS.

Le nombre de dossiers suivis mensuellement a varié au cours de l'année d'un maximum atteint de 3492 dossiers en avril 2018 et à un minimum de 3263 suivis en novembre 2018.

2676 dossiers ont été clôturés au 31/12/2018 (44,61% des dossiers suivis)

### *Nombre de suivis par territoire au 31/12/2018.*

	Dossier en cours	QUOTA 2018	Nombre de dossiers à ce jour /quota 2018
Territoire METZ ORNE	1418	1557	-139
Territoire THIONVILLE	743	800	-57
Territoire FORBACH	774	897	-123
Territoire SARREGUEMINES	250	364	-114
Territoire SARREBOURG	137	182	-45
	3322	3800	-478

Le quota mensuel de 3800 dossiers n'a jamais été atteint en 2018 alors que le nombre de Bénéficiaire du RSA (BRSA) en Moselle affiche près de 30 000 allocataires.

### *L'accompagnement spécifique des sans domicile stable sur METZ ORNE*

403 dossiers SDS suivis en 2018, avec un volume pris en charge mensuellement variant de 250 à 290.

Les sans domicile stable se présentent spontanément à l'UDAF et sollicitent :

- une domiciliation et l'allocation RSA : Une fois la demande RSA instruite, un accompagnement démarre.
- une domiciliation et un suivi dans le cadre de l'allocation RSA. Une personne n'ouvrant pas un droit RSA ne sera pas considérée comme suivi par le service. Des délais de traitement, allant parfois jusqu'à 2 mois, sont toutefois notés pour des dossiers de bénéficiaires devant produire des justificatifs ou ne disposant pas de compte bancaire.
- L'instruction RSA et l'orientation vers le champ social ou professionnel.

Au cours de l'année 2018, 31,26 % des dossiers pris en charge ont bénéficié d'une instruction et d'une demande d'orientation.

Motifs de sorties du suivi des SDS :

- 9,85 % ont trouvé un emploi ou sont rentrés en formation (0,99 %)
- 33,50 % sorties pour défaut de droit RSA
- 32,02 % ont retrouvé un logement
- 15,27 % ont déménagé dans un autre département

#### *Les résultats en termes d'emploi/territoire*

	Nombre total de sorties	Emploi ou formation	Levée des freins →C1	Durée maximale de suivi	Absence de coopération	Autres*
METZ ORNE	1136	18%	3%	27%	7%	44%
THONVILLE	574	18%	1%	22%	24%	34%
FORBACH /SAINT AVOLD	570	19%	11%	24%	15%	29%
SARREGUEMINES SARREBOURG	280	22%	2%	29%	17%	29%
SARREBOURG	116	23%	8%	22%	24%	24%
	2676	19%	4%	25%	14%	38%

(\*Autres = Orientation autres mesures d'accompagnement (AGR, MASP...), autres ressources, changement de situation familiale)

Sur les 2676 dossiers sortis du suivi UDAF :

- 23 % ont bénéficié d'un emploi ou d'une levée totale des freins aboutissant à une orientation en champ 1 (19 % ont trouvé un emploi)
- 25 % ont été clôturés car la durée maximale de suivi a été atteinte (1 an pour les champs socioprofessionnels ou 2 ans pour les champs sociaux)
- 14 % ont été transférés aux assistantes sociales car une absence de coopération a été constatée.

### *Des actions collectives*

	PARTICIPANTS				NOMBRE D'ACTIONS	
	OBJECTIFS CONVENTIONNELS	Réalisé : Nombre de participants	Réalisé : Nombre de participants réguliers	REALISE EN % (Participants réguliers)	OBJECTIF CONVENTIONNEL REALISE	
Action collectives socio professionnelles et sociales	600	926	420,38	70%	26	26
Action collectives entraide solidaire	100	229	99	99%	9	9
TOTAUX	700	1155	519,38	74%		

35 actions collectives ont été gérées en 2018 :

- 15 actions collectives d'insertion professionnelle qui ont pour objectifs principaux d'inciter à l'engagement d'une insertion professionnelle et permettre l'accès à l'emploi.
- 11 actions collectives d'accompagnement social, complémentaires au suivi individuel ont été développées visant à apporter des réponses collectives à des problèmes communs, décelés lors de l'accompagnement individuel et développer l'autonomie personnelle, sociale des personnes
- 9 actions collectives de remobilisation sociale et/ou d'entraide solidaire qui favorisent l'insertion sociale en développant le lien social et l'accès à l'environnement local, en partenariat avec une association bénévole ou un CCAS local, le cas échéant.

Les 35 actions collectives ont représenté 60 groupes de participants

- 1 155 bénéficiaires ont participé au moins une fois aux actions collectives ; 64% ont été orientés par le service SASI de l'UDAF

- La moyenne de participation régulière globale est de 8,7 participants.
- Au regard du nombre de groupes (60), le nombre théorique de participants à atteindre est de 720 participants :
  - o Par rapport au nombre total de participants (1155), l'objectif est atteint.
  - o Par rapport au nombre de participants réguliers (520), l'objectif est atteint à hauteur de 74 %

### *L'accompagnement global renforcé*

1512 bénéficiaires ont intégré la mesure AGR en 2018 sur un objectif de 1340 dossiers (100 dossiers maximum par travailleur social et par an proratisé/Equivalent Temps Plein)

Une moyenne de 951 demandeurs d'emploi a été accompagnée par binôme en continu sur l'année 2018.

Le pourcentage de BRSA accompagnés a atteint : 54,4%

### *Le profil des bénéficiaires accompagnés*

Les bénéficiaires de l'accompagnement global sont majoritairement âgés de 26 à 49 ans (73,6%), 21,7% ont plus de 50 ans et justifient d'un faible niveau de qualification à hauteur de 73,1% (niveau V et infra V).

67% sont bénéficiaires de minima sociaux, 6,3% sont demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi, 15% résident dans des quartiers prioritaires de la ville et 13,2% évoquent des difficultés de logement.

Le public accompagné sur les territoires :

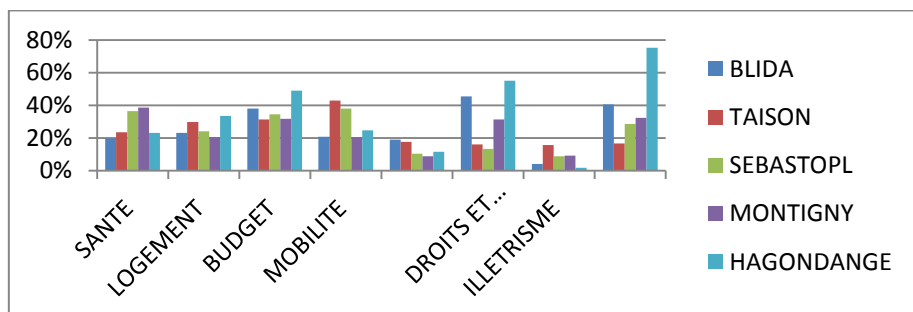
- une majorité de femmes sur le territoire du Thionvillois (57,7% /52,2% en Moselle),
- une tranche d'âge plus marquée sur le territoire de Sarreguemines, avec intégration de -26 ans à 8,6% (4,7% en Moselle) et + 50 ans à 29,6%(21,7% en Moselle),
- une part plus importante de minima sociaux sur le territoire de Metz Orne (76,4%/68,9% en Moselle),
- une majorité de résidents en Quartier Politique de la Ville et des difficultés de logement plus importantes sur les territoires de Metz-Orne, le Thionvillois et Forbach-St Avold.

### *La levée des freins sociaux et la reprise d'activité :*

1.204 demandeurs d'emploi sont sortis de l'accompagnement global en 2018, 31% ont repris une activité.

Sur l'ensemble des dossiers suivis en Moselle en 2018, 42 % des personnes suivies ont bénéficié du traitement de freins liés au rétablissement de droits et démarches et 44 %, pour le frein lié à la problématique budgétaire. La problématique « Confiance en soi représente le 3<sup>ème</sup> frein prédominant.

- TERRITOIRE DE METZ ORNE

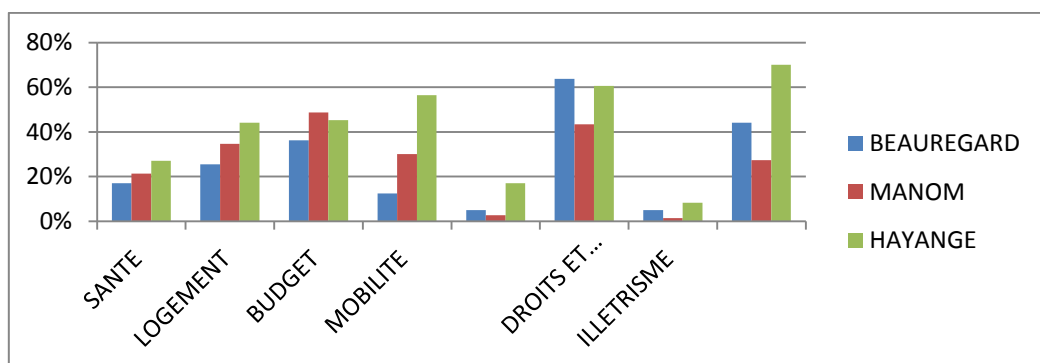


Si pour toutes les agences de Pôle Emploi, les questions du budget et de l'accès au droit se retrouvent, la question de la mobilité comme frein majoritaire arrive en 3<sup>ème</sup> position pour :

- L'agence Pôle Emploi de METZ TAISON (43%) alors que le public réside principalement au centre-ville. Résidant en foyer ou domicilié au CCAS, public sans domicile stable présentant des profils dégradés
- L'agence Pôle Emploi de SEBASTOPOL (38%), son territoire d'intervention s'étendant jusqu' à PANGE ou Courcelles Chaussy,
- L'agence Pôle Emploi de BLIDA (21%) intervenant sur Sainte Marie aux chènes

La question de la santé (38%) représente une part prépondérante dans le recensement des freins traités par les professionnels intervenant à l'agence de Pole Emploi de Montigny Les Metz qui s'est adressé au cours du 1er semestre à un public plutôt masculin) et recherchant des postes dans le bâtiment. A compter du 1er juillet, le profil s'est féminisé de manière importante et présente des situations de dégradation importante liée à des freins relevant de la santé mentale.

- TERRITOIRE THIONVILLOIS





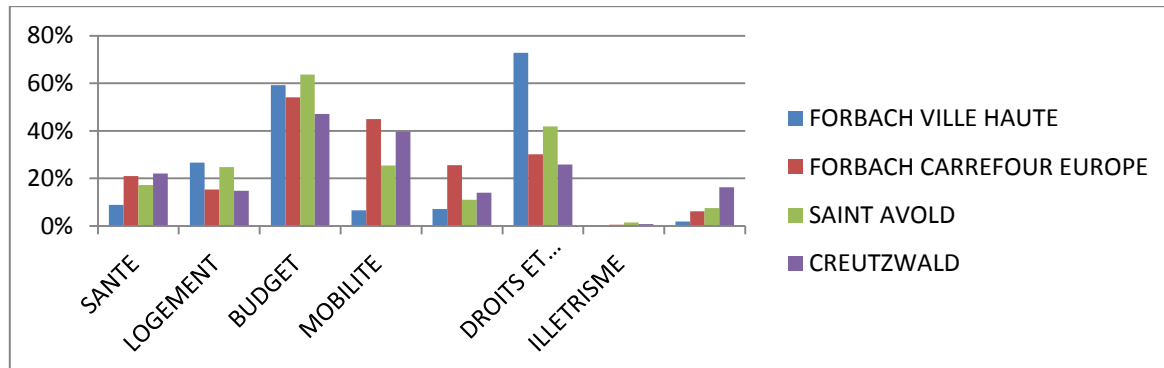
Ce territoire est caractérisé comme les autres par une prépondérance du traitement du frein « budget » et « accès aux droits ». En 3<sup>ième</sup> position, la question du travail nécessaire sur la confiance en soi est mis en exergue par les agences de THIONVILLE BEAUREGARD (44%) et d'HAYANGE (70%), cette dernière intervenant auprès d'un public très éloigné de l'emploi (+de 24 mois) en situation de perte de confiance amenant le travailleur social à un travail plus accentué basé sur la dynamisation et la revalorisation.

La question du frein mobilité (56%) est significative sur l'agence d'HAYANGE, ce qui est moins le cas sur les 2 autres agences. S'il existe des moyens de transport sur la ville d'HAYANGE, la résolution de la problématique « mobilité » n'est pas facilitée sur le Pays Haut.

Le logement traité (44 %) des dossiers suivis, soulève le problème de l'insalubrité notamment sur le secteur d'HAYANGE.

Enfin, si le frein santé (21% en global sur le THIONVILLOIS) n'est pas affiché comme majoritairement traité, les travailleurs sociaux constatent la difficulté d'avoir un médecin traitant sur certains secteurs, obligeant les demandeurs d'emploi à avoir recours aux urgences, problème soulevé notamment sur HAYANGE.

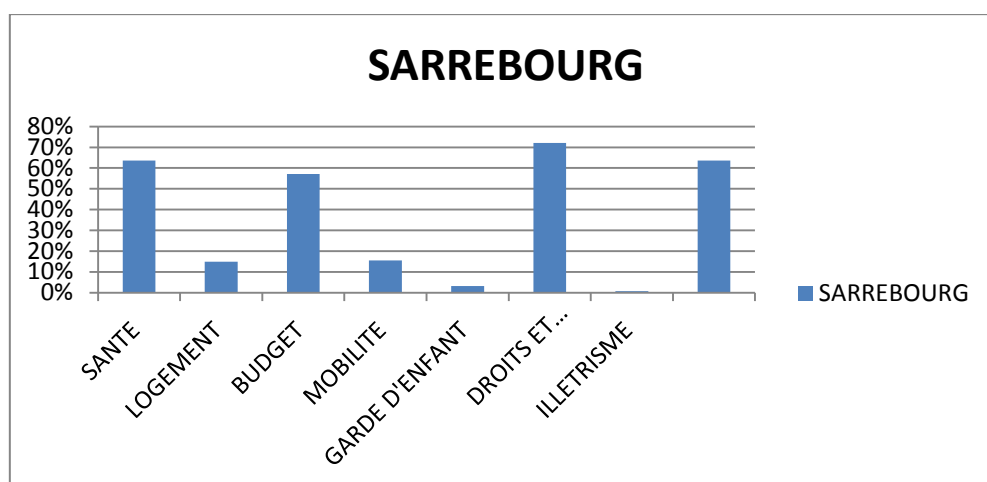
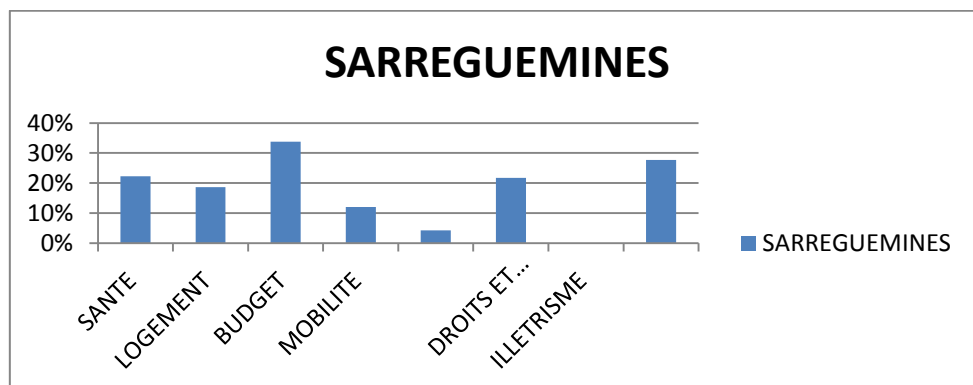
#### - TERRITOIRE DE FORBACH



La question de la mobilité, qui arrive en 3<sup>ième</sup> position, est posée comme un frein majeur sur le territoire de FORBACH CE (45%) et CREUTZWALD (40%). Ces territoires peuvent se caractériser par des zones rurales importantes et des possibilités d'emploi plus conséquentes en Allemagne nécessitant un moyen de locomotion. Le réseau des transports est par ailleurs insatisfaisant et rend les déplacements difficiles.

La problématique logement se caractérise par un déficit de petits logements sur le territoire de FORBACH VH (27%) et SAINT AVOLD (25%) ainsi que les refus de logements sociaux par les bénéficiaires dans certains quartiers ou villes dites sensibles : Quartier du Bruch et du Wiesberg à FORBACH, Behren Les Forbach.

- TERRITOIRES DE SARREGUEMINES ET SARREBOURG



Les territoires de SARREGUEMINES et SARREBOURG se caractérisent par le traitement majoritaire des mêmes freins : la santé et la confiance en soi en dehors du budget et de l'accès aux droits. Ce traitement nécessite un travail de mobilisation et de dynamisation auprès d'un public en perte de confiance. A noter que la mobilité ne ressort pas dans le secteur fortement rural de SARREBOURG, les personnes retenues pour bénéficier de la mesure ne rencontrant pas majoritairement cette problématique.

## Financements

### *Suivis individuels globaux et actions collectives*

Deux conventions annuelles conclues avec le Conseil départemental précisent en 2018 les 2 missions confiées (3 800 Suivis individuels globaux et 35 actions collectives en année pleine) et permettent le financement le service à hauteur de 3 200 000 euros :

### *Une convention d'objectif relative à la mise en œuvre d'accompagnements individuels et d'actions collectives d'insertion sociale ou socio professionnelle.*

Par cette convention, l'UDAF est chargé d'intervenir en tant que référent de parcours prioritairement auprès du public orienté vers un accompagnement socio professionnel.

Globalement sur l'ensemble des BRSA orientés et soumis à l'obligation d'insertion, l'UDAF accompagne environ 20 % d'entre eux. Elle cible aussi l'intervention particulière menée par les travailleurs sociaux de l'unité de METZ QUEULEU en matière d'instruction des demandes de l'allocation RSA au bénéfice des Sans domicile Stable de la Ville de METZ.

### *Une convention*

Mise à disposition de l'application SOLIS RSA module « Accès prestataire externe » en faveur des agents du service UDAF.

### *La mission de domiciliation des SDS*

Un arrêté préfectoral permet à l'UDAF de domicilier les SDS présents sur le territoire de METZ, domiciliation réalisée sur le site UDAF de METZ QUEULEU. En 2018, le financement d'un poste d'agent d'accueil a été accordé par les services de l'Etat à hauteur de 19 995 euros pour apporter un soutien à l'organisation de la gestion de la domiciliation.

### *L'accompagnement global renforcé*

La convention couvrant l'année 2018 relative à l'octroi d'une subvention du Fonds Social Européen au titre du Programme opérationnel national 2014/2020 pour l'emploi et l'inclusion en métropole conclue entre le service gestionnaire qu'est le Conseil Départemental et l'UDAF de la Moselle, prévoit le financement de 380 000 euros par le Département de la Moselle complétés par 570 000 euros de Fonds Social Européen.

## Faits marquants

### *Action collective AFAD sur les territoires de METZ ORNE et THIONVILLOIS*

Une action particulière impulsée par les services du département de la Moselle :  
DES RESULTATS SIGNIFICATIFS BASES SUR UNE CONCERTATION STRUCTUREE DES  
DIFFERENTS PARTENAIRES

Conformément aux orientations départementales en matière d'accompagnement vers l'emploi de bénéficiaires du RSA, les services du Département ont impulsé une action innovante impliquant différents partenaires, acteurs à un moment donné ou à un autre dans le parcours de personnes demandeuses d'emploi et allocataires du revenu de solidarité active.

L'objectif a été celui de permettre à 38 participants d'accéder à l'emploi suite à la proposition par l'association AFAD d'un contrat de travail « Aide à domicile » d'une durée de 24 heures hebdomadaire minimum, permettant de couvrir des postes de travail disponibles sur les territoires de METZ ORNE et THIONVILLE.

Le processus a, dès le départ, impliqué les acteurs sur l'ensemble du projet amenant à une dynamique qui se caractérise par :

- L'accent mis sur une démarche institutionnelle et politique forte,
- La mobilisation simultanée des travailleurs sociaux pour l'orientation du public en fonction d'un profil prédéfini,
- L'intervention commune des différents acteurs auprès du public lui visant à :
  - o identifier les institutions impliquées dans l'action,
  - o être valorisé par la reconnaissance des problématiques qu'il rencontre,
  - o être informés qu'une mobilisation forte sera effective pour trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

#### *Le profil des participants*

L'âge des participants a varié entre 20 et 58 ans, leur expérience professionnelle est diversifiée: la vente, l'entretien dans les collectivités ou à domicile, l'esthétique, 3 d'entre eux ont travaillé auprès de personne âgées.

Majoritairement, ce sont des personnes isolées avec enfants, locataires d'appartements et ayant recours aux transports en commun pour se déplacer.

Les freins rencontrés relèvent donc majoritairement de la problématique « Mobilité » et « la garde d'enfant ». Au cours des séances, d'autres freins émergent de manière significative : Le « manque de confiance en soi » et le défaut de la qualité correspondant au « savoir être », qualité déterminante à mettre en exergue lors d'une phase de recrutement.

#### *Les chiffres*

- 38 personnes ont été inscrites dans le parcours (32 % des personnes qui ont été positionnées) :
- 17 personnes ont été concernées par une proposition d'accès à l'emploi (44.74 %).

- 7 sont rentrées sur un emploi de plus de 6 mois.

*Expérimentation menée sur le territoire de FORBACH  
/SAINT AVOLD L'action « 18 ans... je prépare mon envol »*

En 2018, le Pole insertion de l'UDAF est sollicité par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental pour la mise en place d'une action collective expérimentale en direction des jeunes placés en familles d'accueil, avec l'objectif de permettre à des jeunes de 16 à 18 ans de devenir acteur de leur parcours de vie personnelle et professionnelle.

Cette expérimentation réussie se poursuit en 2019.

***LA CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION DE L'EQUIPE DU PÔLE  
INSERTION DANS LE CHAMP DE L'ACCOMPAGNEMENT VERS  
L'EMPLOI.***

- Des travailleurs sociaux qui détiennent les outils et les méthodes liés à l'accompagnement professionnel : UNE COMPÉTENCE DANS LE CHAMP PROFESSIONNEL

Le Pole insertion s'est fixé pour objectif dès fin 2017 de permettre aux travailleurs sociaux de l'UDAF d'acquérir un ensemble de connaissances et d'outils appropriés à l'accompagnement des personnes dans leur insertion professionnelle et leur recherche d'emploi : Au 31 décembre 2018, la majorité des intervenants est formée.

- La déclinaison sur le département de la convention signée avec Pôle emploi : une articulation nécessaire pour permettre l'accès à l'emploi et aux formations

Le partenariat avec les services de Pôle emploi est incontournable. L'objectif de l'accompagnement mené par les travailleurs sociaux de l'UDAF est de confirmer l'employabilité de la personne, construire un projet professionnel cohérent et adapté à la personne, lever les freins à l'emploi, accéder à l'emploi.

C'est une phase de préparation à l'employabilité réalisée par le travailleur social (adaptation au marché du travail, stratégie et techniques de recherche d'emploi, capacité à mobiliser le numérique dans la recherche d'emploi), durant laquelle, Pôle emploi rend accessible l'offre de service pour ces BRSA (prescription d'ateliers collectifs, « emploi store », mises en relation employeurs, inscription à des formations qualifiantes ou non, etc.) ; Un relais s'opère à la fin de ce suivi auprès de ce service.

- la création d'un outil permettant d'identifier le profil du public suivi, leur employabilité et leurs freins : outil permettant de cibler les actions spécifiques à mettre en œuvre auprès du public.

Au cours de l'année 2018, les travailleurs sociaux ont été sollicités de manière régulière pour des mises en relations avec l'offre d'emploi. Il est apparu important de mieux connaître le profil du public suivi, ses freins et de créer un outil spécifique d'identification du public au regard de son projet professionnel.

- Une action originale destinée au SDS sur le territoire de METZ ORNE : Médor's et déjà... l'Espoir : Intervention d'un chien médiateur vecteur de communication et facilitateur de relations avec des bénéficiaires sans domicile stable.

« Le chien apaise, canalise les émotions, sa présence aide à surmonter les situations anxiogènes. Il ne juge pas, apaise la curiosité, développe de l'empathie, favorise la relation d'aide : c'est un médiateur, c'est un catalyseur ; Il permet aux personnes suivies d'être dans de meilleures conditions pour aborder leurs difficultés »

## Activité d'Insertion Economique SAREL-BATIGERE

L'UDAF de la Moselle contribue à l'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté d'emploi et ressortissant de l'association AMLI et les Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) du réseau BATIGERE, par la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de dispositifs opérationnels et leur adaptation aux enjeux et besoins des territoires sur lesquels ils sont engagés. Il s'agit d'améliorer les conditions d'emploi des personnes en situation de fragilité socio-professionnelle, les clients BATIGERE en particulier.

### A. Objectifs

En 2018, le champ d'intervention du chargé de mission de l'UDAF s'est concentré sur l'accompagnement des marchés de travaux des sociétés BATIGERE (et d'AMLI) et notamment la mise en œuvre de la clause sociale intégrée dans chaque marché de travaux :

- Mise en œuvre du dispositif de professionnalisation et d'insertion dans l'emploi - adapté,
- Construction d'une démarche d'intéressement, de mobilisation et d'engagement des publics ciblés sur chaque territoire avec les acteurs de l'emploi sur le territoire,
- Identification du public et notamment les clients BATIGERE,
- Démarches d'information sur le dispositif mis en place (plaquettes, réunion infos collectives),

- Mobilisation sur projet et engagement dans le dispositif (rencontre individualisée, orientation vers les services d'aide à l'emploi, accompagnement ponctuel possible pour certains candidats).

L'accompagnement proposé et les actions engagées visent en particulier à favoriser leur prise en charge dans le cadre des dispositifs d'insertion et de formation de droits communs.

## **B. Eléments statistiques**

La mise en place de projets d'accompagnement des marchés de travaux des sociétés BATIGERE (et d'AMLI) sur l'insertion (mise en œuvre de la clause sociale intégrée dans chaque marché de travaux) a permis le suivi de 40 opérations.

Les opérations de réhabilitation ou de construction suivies par le chargé de mission de l'UDAF l'ont amené à intervenir sur plusieurs villes de MOSELLE (METZ METROPOLE, TERVILLE, UCKANGE, THIONVILLE, VAL DE FENSCH...) mais aussi MEURTHE ET MOSELLE. Elles ont permis à 68 usagers de réaliser 47 853 heures « travail » au cours de l'année 2018.

## **C. Financement**

Une convention de partenariat signée entre l'UDAF de la Moselle et l'association AMLI définit annuellement les modalités de prise en charge de l'intervention du chargé de mission, salarié de l'UDAF.

Au regard de la mission confiée au salarié de l'UDAF et suite au constat d'une mission relevant totalement de l'institution AMLI, il a été décidé de mettre fin à la convention et de réintégrer le salarié dans l'équipe du Pôle insertion de l'UDAF au 30 septembre 2018. Il n'en reste pas moins que la collaboration avec notre partenaire AMLI subsiste.